

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant GARDERIE LES PETITS TRÉSORS I.H. LTÉE.		Date d'inspection Le 08 avril 2026	
Nom de l'établissement Garderie les petits trésors I.H. Ltée		Numéro de permis 1036005	
Adresse 5 rue de la Forge Caraquet NB E1W 1A2		Numéro de téléphone (506) 727-4656	
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 37	Âges des enfants PRÉSCOLAIRE	
Personnel SGE Sylvie Richardson	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

La visite de l'établissement a été effectuée en avant-midi dans le cadre d'une inspection de surveillance. Lors de cette visite, le ratio réglementaire applicable était respecté en tout temps.

L'ensemble des dossiers et documents administratifs exigés par la réglementation étaient disponibles et maintenus sur les lieux de l'établissement. Lorsque requis, des demandes d'exemption avaient été soumises conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

En ce qui concerne les équipements de sieste, les matelas observés présentaient une épaisseur conforme aux exigences minimales de 5 cm. Ceux-ci étaient rangés de manière appropriée, permettant d'éviter tout contact entre les surfaces. De plus, un espace minimal de 46 cm était respecté entre chaque équipement de sieste.

Dans la salle de bain principale de l'établissement, un espace désigné pour les changements de couche a été observé. Un rangement individuel était prévu pour les couches, les crèmes et les lingettes de chaque enfant.

Les changements de couche étaient effectués sur une surface solide, munie d'une ceinture de protection, assurant ainsi la sécurité des enfants.

À mon arrivée, les enfants se trouvaient dans le parc de jeu extérieur; certains revenaient d'une promenade sur le sentier. À leur retour à l'intérieur, les enfants participaient à une période de jeu libre avant de se préparer pour le dîner. Les boîtes à dîner ont ensuite été servies aux enfants de façon appropriée.

Finalement, j'ai pu observer la préparation en vue de la période de sieste, laquelle s'est déroulée dans le respect des pratiques observées précédemment.

original signé par  
Sylvie Richardson

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 08 avril 2026

Date

original signé par  
Ida Haché

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 08 avril 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"